

Un Mois avec nos amies : **les âmes du Purgatoire**

Quatorzième jour – Soulagement des âmes du purgatoire

1. Nous pouvons les soulager

« Nous croyons, définit le Concile de Trente, que les âmes détenues en purgatoire sont soulagées par les suffrages des fidèles. » C'est ainsi que dans sa magnifique et divine unité, l'Eglise comprend les chrétiens de tous les temps et de tous les états. La charité qui les unit et rend commun leurs biens spirituels, ne s'étend pas seulement aux vivants, elle passe au – delà du tombeau avec ceux qui sont morts dans la paix du Seigneur. « La charité, disait St Paul, n'est pas comme la foi et l'espérance, qui s'éteignent pour nous, à notre dernier soupir, elle survit à la mort et ne périt jamais. » Ainsi les justes, après leur trépas, ne sont pas séparés de l'Eglise, ni retranchés de la communion des saints, ils sont toujours nos frères, nos amis, notre prochain. Comme les anges et les élus du Ciel, nous pouvons aussi délivrer ces âmes de leur prison. Bien plus, les anges et les saints ne le peuvent que par leurs prières, et nous le pouvons, nous, par toutes sortes d'actes d'amour, de bonnes intentions, de prières et de charité. « Dieu nous a donné une telle puissance sur le sort de ces âmes, dit le père Faber, qu'il semble plus dépendre de la terre que du Ciel. Telle est la consolante doctrine de l'Eglise ! Telle est la touchante économie de la Communion des Saints. »

Quelle joie pour vous qui pleurez un père, une mère, un époux, un enfant !
Consolez-vous, vous pouvez encore leur donner des preuves de votre amour, de votre dévouement ; vous pouvez être leur ange libérateur. Hâtez-vous donc, venez briser leurs chaînes, venez solder leurs dettes, afin que ces chères âmes puissent s'envoler dans le sein de l'Eglise Triomphante.

2. Nous pouvons les soulager

Non seulement nous pouvons, mais encore nous devons venir au secours de ces âmes malheureuses. Nous le devons à Dieu. Père bon et tendre, il les aime comme ses épouses et désire vivement leur ouvrir la porte du Ciel, mais sa justice s'y oppose. Alors, Il se tourne vers nous et nous supplie de les aider ; Il nous en fournit les moyens et regarde comme fait à Lui – même ce que nous ferons pour la plus coupable et la plus souffrante d'entre elles.

Nous le devons à ces pauvres exilées. Quelques-unes, ou un grand nombre peut – être, souffrent en purgatoire par notre faute, par suite de notre négligence, de nos mauvais conseils, de nos scandales. Et nous ne ferions rien pour les soulager ! Et nous oserions dire : je suis innocent des larmes de sang répandues par ce juste !

Enfin nous le devons à nous – même. N’oublions pas que nous aurons besoin un jour, peut-être bientôt, qu’on exerce envers nous, la charité que nous pouvons maintenant exercer envers les autres.

« Tout ce que la piété nous inspire de faire pour nos défunts, disait St Ambroise, se change en œuvres méritoires pour nous et à la fin de notre vie, nous recevrons au centuple ce que nous aurons donné. » Interrogez votre conscience. Avez – vous bien compris et pratiqué jusqu’à ce jour, cet important devoir ? Pensez – vous souvent, pensez – vous chaque jour aux âmes souffrantes du purgatoire ? Ayez donc à l’avenir cette charité que Dieu commande et bénit ; cette charité qui ouvre le Ciel à celui qui l’exerce et à celui qui en est l’objet ; cette charité qui est le ‘passeport’ du chrétien pour l’autre monde.

3. Exemple

Catherine de Cortone était issue d’une famille ducale. Petite enfant, sa piété et sa ferveur étaient celles d’un ange. Elle n’avait pas encore atteint sa huitième année lorsqu’elle perdit son père. Un jour, il lui apparut tout enveloppé des flammes du purgatoire. « Ma fille, lui dit – il, je serai dans le feu jusqu’à ce que tu aies fait pénitence pour moi. » Le cœur empli de compassion, Catherine s’éleva avec un courage viril au-dessus de la faiblesse de son âge. Elle préluda dès ce jour à ces austérités étonnantes qui ont fait d’elle un prodige de pénitence. Ses larmes, ses prières, ses mortifications eurent bientôt désarmé la Justice Divine et acquitté la dette paternelle. Son père, rayonnant de l’éclat des bienheureux, lui apparut de nouveau et lui adressa ces paroles : « Dieu a accepté tes actes d’amour, tes prières, ma fille ; je vais jouir de la Gloire. Continue toute ta vie de t’immoler en victime pour le salut des âmes souffrantes, c’est la Volonté Divine. » L’héroïque vierge fut fidèle à sa mission sublime. Toute sa vie, elle pria et pratiqua des austérités effrayantes pour le soulagement des morts. Ses pieuses compagnes voulurent l’engager à diminuer un peu ses pénitences. Elle répondit par ses remarquables paroles qui trahissent tout le secret de sa vie : « Quand on a vu comme moi ce que sont le purgatoire et l’enfer, on n’en fera jamais trop pour tirer les âmes de l’un et les préserver de l’autre. Je ne dois donc pas m’épargner, parce – que je me suis offerte en sacrifice pour elles. »

Et nous aussi, nous avons la mission et le devoir de secourir les âmes que Jésus a rachetées ; ne l’oublions jamais.

Prions – Soyez béni, Ô mon Dieu, d’avoir bien voulu me confier le soulagement de ces âmes que vous aimez et qui ont tant de titres à ma compassion. Qu’il m’est doux de pouvoir essuyer leurs larmes et leur ouvrir le Ciel ! Rappelez-moi souvent ce grand devoir de la charité et aidez-moi à l’accomplir. O Jésus, soyez propice à nos chers défunts. Appelez vos enfants et nos frères au Bonheur Eternel, et que la lumière qui ne s’éteint plus luise sur eux ! Qu’ils reposent en paix.

Dîtes ensuite chaque jour –
- une dizaine de chapelet

- les litanies des fidèles défunts
- le Credo
- le Salve Regina
- la prière pour les âmes du purgatoire
- le De Profundis